

Courrier, pétition, l'ADZRP passe à l'offensive Voie ferrée déviée : le tracé inquiète

"On extrait une partie de la voie ferrée d'un site dangereux pour la reconstruire dans une zone de danger définie par le PPRT (Plan de prévention des risques technologiques). Vous comprendrez l'étonnement des riverains et leur colère, riverains déjà fortement impactés par les nuisances imposées par l'industriel", écrit l'ADZRP (Association de défense des zones à risques et du PPRT). Elle vient d'envoyer un courrier au ministre de l'Environnement Ségolène Royal pour d'une part l'alerter du tracé de la nouvelle voie et d'autre part s'indigner de ne pas avoir été consultée dans ce choix. Elle demande à la ministre "qu'une nouvelle étude soit engagée avec toutes les parties concernées permettant de préserver l'intérêt des salariés, des Dongeaises et des Dongeois".

Riverains inquiets et en colère

L'association est inquiète et en colère. Inquiète car le tracé de la ligne ferroviaire remplaçant l'actuelle (elle traverse la raffinerie), passerait par le CD100, devant la nouvelle entrée de la raffinerie et donc à deux pas des maisons. Certes, le coup de crayon n'est pas encore officiel mais cette trajectoire est fort probable. Et les riverains ne sont pas d'accord estimant que l'on déplace le problème. Ils sont aussi en colère : "On a complètement été ignorés, jamais concertés sur ce



La raffinerie ne sera plus traversée par les trains. Mais le tracé de la nouvelle voie inquiète les riverains

tracé. Qui se soucient des conditions de vie des riverains ? Ils subissent déjà les nuisances quasi quotidiennes des industriels. Le PPRT veut les contraindre à engager des travaux coûteux et maintenant la nouvelle voie ferrée. Et que devient la

valeur des maisons ?". L'ADZRP a lancé une pétition dans laquelle elle demande que la future voie se fasse en dehors de toute zone à risques, "solution envisagée par les quatre variantes proposées dont le grand contournement par le Nord

Le Pari, "le piège"

"Le programme d'accompagnement aux risques industriels proposé par l'Etat est un piège pour les riverains. S'engager dans le Pari, c'est le risque de s'entendre dire "vous êtes donc favorable au PPRT. Personne ne croit en l'efficacité des travaux proposés. Le Pari, c'est gommer la responsabilité de l'industrie à risques, permettre à l'Etat de décharger la sienne et rendre par conséquent le riverain responsable de son choix", estime l'association.